Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, session 2024, dans l'académie de NANTES.

La présidente de l'Université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NANTES, au titre de l'année 2024:

DÉCIDE :

Article 1 er : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, au titre de l'année 2024, dans l'académie de NANTES :

Madame TRAON Christelle, attachée principale d'administration de l'etat, présidente, Université d'Angers, Angers.

Monsieur VALETTE Laurent, professeur agrégé hors classe, vice-président, Université d'Angers, Angers.

Monsieur DORDOR Emmanuel, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université de Franche Comté, Besançon.

Monsieur LOCUFIER Damien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ecole arts et métiers,

Monsieur PEJU Jérôme, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ecole arts et métiers. Angers. Madame GUICHARD Aurélie, professeure agrégée de classe normale, Université d'Angers, Angers. Madame REYSSEIX Béatrice, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université d'Angers, Angers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le viceprésident désigné.

Françoise GROLLEAU Présidente

de l'Université d'Angers

, le 30 avil 620